

Département
PAS-DE-CALAIS
Canton
BOULOGNE NORD OUEST
Commune
WIMEREUX

Arrêté n° 2022-026

Feuillet n°027

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

ARRETE DU MAIRE

SG/PR/ME

Nous, Maire de la Ville de WIMEREUX,

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2212-1, L 2213-1, et L 2213-2 et suivants,

VU, le Code de la Sécurité Intérieure, notamment son article L 511-1,

VU, le Code Pénal,

VU, le Code de la Route,

VU, l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,

VU, l'arrêté municipal n° 2014-424 en date du 09 décembre 2014,

VU, l'avis favorable de l'Unité Etudes et Ressources de la Maison du Département Aménagement Durable du Boulonnais en date du 19 janvier 2022,

CONSIDERANT, la nouvelle mise en place de panneau d'agglomération à l'entrée nord de la commune de Wimereux et la remise à jour des limites de l'agglomération de Wimereux,

CONSIDERANT, qu'il convient de réglementer les limites de l'agglomération de la commune de Wimereux,

ARRETONS

Article 1^{er} : Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté municipal repris ci-dessus.

Article 2 : Les nouvelles limites de l'agglomération sont fixées de la manière suivante :

- D96 (Terlincthun) : PR 7 + 718
- D940 Nord (Entrée nord de l'agglomération) : PR 52 + 83
- D940 Sud (Entrée sud de l'agglomération) : PR 49 + 144
- D 237 entrée nord : PR 6 + 977
- D 237 entrée sud : PR 7 + 585
- D 242 (rue du Bon Air) : PR 8 + 166
- D 233 (quai Théophile Dobelle) : PR 0 + 175.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté prendront effet dès la mise en place de la signalisation nécessaire.

.../...

Article 4 : Les services techniques du Conseil Départemental du Pas-de-Calais sont chargés de la mise en place de la signalisation nécessaire.

Article 5 : Monsieur le Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Monsieur le Directeur Général des Services de la Commune de Wimereux, Monsieur le Commissaire Central de Police Nationale de Boulogne sur mer et MM. les gardiens de Police municipale de Wimereux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché selon les formes habituelles.

WIMEREUX, le 20 janvier 2022

Le Maire,

Jean-Luc DUBAËLE



CERTIFICAT DE PUBLICATION, D’AFFICHAGE ET DE TRANSMISSION

Le Maire de Wimereux certifie que le présent arrêté sera affiché au Centre Administratif de Wimereux, publié dans le registre réglementaire de la Commune, publié dans le Recueil trimestriel des Actes Administratifs et transmis aux intéressés.

Wimereux, le 20 janvier 2022

Le Maire,

Jean-Luc DUBAËLE



VU, le D.G.S.